



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22151701

Déposé / Reçu le

14 DEC. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **850. 890 334**

Nom

(en entier) : **Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires**

(en abrégé) : **I.I.S.N.**

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**

Adresse complète du siège : **Rue d'Egmont, 5 à 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Conseil d'administration de l'I.I.S.N. - cessation(s), nomination(s) et composition (Série A) au 1^{er} octobre 2022. Assemblée du Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS des 21 juin 2022

Suivant l'assemblée du Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS du 21 juin 2022, il a été décidé ce qui suit :

Cessation en tant qu'administrateur (Membre ex officio) au 30.09.2022 :

- M. Pierre WOLPER, prénommé, Président et Recteur de l'Université de Liège, Rue des Vieilles Tailles 13 - Chaudfontaine (4053)

Nomination en tant qu'administratrice à partir du 1.10.2022 (Membre ex officio) et Présidente pour la période du 1/10/2022 au 30/09/2023 :

Mme Anne Sophie NYSSSEN, prénommée, Rectrice de l'Université de Liège - Uccle (1180) 30.03.1965, Place Emile Dupont 12 B72 - Liège (4000)

Composition du Conseil d'administration de l'I.I.S.N. au 1.01.2022 (Série A) :

Administrateurs - Membres ex officio :

NYSSSEN Anne Sophie, Rectrice de l'Université de Liège - Présidente

BLONDEL Vincent, Recteur de l'Université Catholique de Louvain

CASIMIR Georges, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Belgique

CASTIAUX Annick, Rectrice de l'Université de Namur

DUBOIS Philippe, Recteur de l'Université de Mons

JADOUL Pierre, Recteur de l'Université Saint-Louis-Bruxelles

SCHAUS Annemie, Rectrice de l'Université Libre de Bruxelles

VIVIERS Didier, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique

Secrétaire :

Mme HALLOIN Véronique, Secrétaire générale du F.R.S.-FNRS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).